

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 6 mai 2013** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Réal Beaulieu
			Roger Lapierre
			Nelson Cloutier
			Serge Guimond
			Pierre Dorval

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Prière et ouverture de la séance

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre l'assemblée.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

067-05-2013

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant les points suivants :

- 4.6 PG Solutions/Module de permis/Facture/Excédent fonctionnement non-affecté**
- 6.1 Inspec-Sol inc./Facture finale**
- 9.7 Naissance/Jasmin Lapierre & Isabelle Léger**
- 10.1 Nuisance/Règlement 242/Chemin Lessard Ouest**

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal du 2 avril 2013
 - 3.1 Acceptation
4. Administration
 - 4.1 État des revenus et dépenses/Comparatif
 - 4.2 CSST/Politique en santé et sécurité au travail
 - 4.3 Ressources humaines/Jean-François Pelletier, conseiller en management/Invitation
 - 4.4 Recyc-Québec/Fonds réservés/2011-2012
 - 4.5 Raymond, Chabot, Grant, Thornton/Exercice financier 2012/Factures
5. Réseau routier
 - 5.1 Offre de service/Entretien du gazon et désherbage-2013
 - 5.2 Construction HDF inc./Déneigement 2012-2013/Bris/Demande de réparation

- 5.3 Règlement 382-2012/Fermeture de chemins en hiver/Modification/Avis de présentation
- 5.4 Asphaltage/5^e Rang Est/Soumission
- 5.5 Travaux à faire
- 6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux/Suivi
- 7. Culture et Loisirs
 - 7.1 Parc des Volontaires/Entretien/Traitements
 - 7.2 Apprendre autrement/Tente à contes
- 8. Programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences
 - 8.1 Règlement 384-2013/Adoption
- 9. Subvention & cotisation & appui
 - 9.1 Lac-des-Plaines/Demande d'utilisation du territoire public-Lot 51-P
 - 9.2 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2013-2014
 - 9.3 Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2013-2014
 - 9.4 Fondation des services de santé MRC L'Islet/Tournoi de golf/Aide financière
 - 9.5 Naissance/Martin Bois & Nadia Chouinard
 - 9.6 CPTAQ/Demande/L-78-80-81-P,Rg1,C14
- 10. Varia
- 11. Comptes payés et à payer
 - 11.1 Acceptation
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

3. **Procès-verbal du 2 avril 2013**

3.1 Acceptation

068-05-2013

Procès-verbal/2 avril 2013/Acceptation.

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal soit accepté.

4. **Administration**

4.1 État des revenus et dépenses/Comparatif

069-05-2013

État des revenus et dépenses/Comparatif-2012-2013

CONSIDÉRANT l'article 176.4 du Code municipal où le secrétaire-trésorier doit déposer semestriellement deux états comparatifs de revenus et dépenses nommés respectivement comptable et budgétaire;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D' l'état comparatif comptable soit celui qui compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci, soit au 31 mars 2013.

QUE l'état comparatif budgétaire sera présenté seulement au second semestre soit en même temps que l'état comparatif comptable;

4.2 CSST/Politique en santé et sécurité au travail

070-05-2013

Commission de la Santé et Sécurité au travail (CSST)/Politique en santé et sécurité au travail.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu :

D'adopter une politique en santé et sécurité au travail.

D'autoriser monsieur le maire, Luc Caron et madame la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tout document en relation avec cette affaire.

4.3 Ressources humaines/Jean-François Pelletier, conseiller en management/Invitation

Les élus désirent inviter Monsieur Jean-François Pelletier, conseiller en management afin d'avoir des renseignements pour établir les conditions de travail des employés municipaux.

4.4 Recyc-Québec/Fonds réservés/2011-2012

071-05-2013

Recyc-Québec/Fonds réservés/2011-2012.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'affecter le fonds réservés de Recyc-Québec une somme de 28 876.58\$ reçue à titre de compensation pour la collecte sélective.

4.5 Raymond, Chabot, Grant, Thornton/Exercice financier 2012/Factures

072-05-2013

Raymond, Chabot, Grant, Thornton/Exercice financier 2012/Factures.

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture de Raymond, Chabot, Grant, Thornton, comptables au montant de 6 651.30\$ à titre d'honoraires professionnels pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2012.

D'accepter la facture pour la mission d'audit dans le dossier de la collecte sélective de l'année 2012 au montant de 908.30\$.

4.6 PG Solutions/Module de permis/Facture/Excédent fonctionnement non-affecté

073-05-2013

PG Solutions/Module de permis/Facture/Excédent fonctionnement non-affecté.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

DE prendre à même l'excédent de fonctionnement non-affecté la somme de 2 331.46\$ pour le paiement du module des permis.

5. Réseau routier

5.1 Offre de service/Entretien du gazon et désherbage-2013

074-05-2013

Offre de service/Entretien du gazon et désherbage-2013.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu :

D'accepter l'offre de service de Monsieur Germain Bernier pour l'entretien du gazon à l'Édifice municipal, au Centre des Loisirs et le désherbage de l'aménagement au pied du drapeau des armoiries de la municipalité au montant de 495.00 \$ pour la saison, l'équipement nécessaire aux travaux sera fourni par ce dernier.

5.2 Construction HDF inc./Déneigement 2012-2013/Bris/Demande de réparation

075-05-2013

Construction HDF inc./Déneigement 2012-2013/Bris/Demande de réparation.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QU'une demande soit faite auprès de Construction HDF, entrepreneur pour la réparation, s'il y a lieu, des bris causés par le déneigement des chemins pour la saison d'hiver 2012-2013.

QUE le contremaître des travaux de voirie répertorie les travaux à faire et en informe l'entrepreneur.

5.3 Règlement 382-2012/Fermeture de chemins en hiver/Modification/Avis de présentation

AVIS DE PRÉSENTATION

Monsieur le conseiller, Pierre Dorval, donne un avis de présentation que lui ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement (385-2013) modifiant le règlement 382-2012 concernant la fermeture de chemins en hiver.

QUE dispense de lecture du projet de règlement est faite en même temps que cet avis de présentation.

Donné à St-Cyrille-de-Lessard, ce 6 mai 2013

Et j'ai signé :

Pierre Doval

5.4 Asphaltage/5^e Rang Est/Soumission

076-05-2013

Asphaltage/5^e Rang Est/Soumission.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu : -

DE demander des soumissions pour des travaux d'asphaltage au 5^e Rang Est pour des distances de 0.7 km ou 1.4 km par le biais d'un système électronique d'appels d'offres.

5.5 Travaux à faire

077-05-2013

Réseau routier/Travaux de voirie prioritaire/Liste.

Monsieur Nelson Cloutier, conseiller énumère une série de travaux à effectuer aux chemins municipaux :

- Route Harrower : 6 voyages de gravier
Ponceau
- Roue Lac D'Apic : 10 voyages de gravier
- Route Lamarre : 10 voyages de gravier
- Chemin des Boisés : 10 voyages de gravier
- Ch. Lessard Ouest : 5 voyages de gravier
- 8^e Rang Est : Fossés
- Ch. Lessard Est : Fossés
Réparation de chaussée
10 voyages de gravier
- Dépôt : 20 voyages de gravier
- Rue Allaire : Réparation grille d'égout pluvial

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'autoriser l'exécution de ces travaux.

6. Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux/Suivi

6.1 Inspec-Sol inc./Facture finale

078-05-2013

Inspec-Sol inc./Facture finale.

Il est proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D'effectuer le paiement de la facture final #159841 au montant de 2 874.38\$.

7. Culture et Loisirs

7.1 Parc des Volontaires/Entretien/Traitements

079-05-2013

Parc des Volontaires/Entretien/Traitements.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

D'accepter les services qu'offre la compagnie Weed Man pour le traitement de la pelouse au Parc des Volontaires au montant de 402.80\$ incluant les taxes.

7.2 Apprendre autrement/Tente à contes

080-05-2013

Apprendre autrement/Tente à contes/Été 2013.

CONSIDÉRANT QUE l'organisme « Apprendre autrement! » a proposé à la municipalité une activité gratuite de lecture de conte pour les enfants de 0-5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE cette activité de lecture se déroule sous une tente démontable;

IL, EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu :

D'accepter l'offre de l'organisme « Apprendre autrement! » qui s'intitule LA TENTE À CONTES ».

QUE cette activité se tiendra les mercredis aux dates suivantes : 3, 17, 31 juillet, 14, 28 août et 11,25 septembre 2013 de 8h30 à 11h30.

8. Programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences

8.1 Règlement 384-2013/Adoption

081-05-2013

Règlement 384-2013/Programme de revitalisation pour favoriser la réparation et la construction de résidences/Adoption.

RÈGLEMENT NUMÉRO 384-2013

POURVOYANT À L'ÉTABLISSEMENT
D'UN PROGRAMME DE
REVITALISATION POUR FAVORISER
LA RÉNOVATION ET LA
CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES

SÉANCE ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard, tenue le 6 mai 2013, à 20 :00 heures, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à laquelle assemblée étaient présents :

SON HONNEUR LE MAIRE : MONSIEUR LUC CARON

Les membres du conseil :

Madame	Sonia Laurendeau
Messieurs	Pierre Dorval
	Serge Guimond
	Réal Beaulieu
	Roger Lapierre
	Nelson Cloutier

ATTENDU QUE l'article 85.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet d'accorder une subvention pour compenser l'augmentation de taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux de rénovation ou de construction de résidences;

ATTENDU QUE le conseil veut favoriser la rénovation des immeubles résidentiels existants de même que la construction de nouvelles résidences à l'intérieur de certains secteurs de son territoire;

ATTENDU QUE le périmètre d'urbanisme comprenant, à l'ouest de la Route 285, les zones 1RA, 2MI, 4RB, 5P, 7RA, 6RA, 8P, 9RI, 10MI et, à l'est de la Route 285, les zones 2MI, 3RA, 11MI, 13RA, 12RA et 10MI sont les secteurs visés par ce programme de revitalisation.

Toute résidence déjà construite à l'intérieur de ces secteurs de la municipalité peut bénéficier de ce programme de revitalisation pour la rénovation lorsque l'évaluation de ce même bâtiment est majorée d'au moins 10 000 \$ après la fin des travaux ainsi que toute nouvelle construction;

ATTENDU QU'il y a lieu de préciser que lors de l'émission du certificat relatif à la construction ou la rénovation subventionnée, la première année est déterminée de la date en vigueur du certificat au 31 décembre de la même année;

ATTENDU QU'avis de présentation a été donné à la séance ordinaire du 2 avril 2013.

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

QUE le présent règlement soit et est adopté et qu'il statue et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 Le présent règlement porte le nom de « **RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION POUR FAVORISER LA RÉNOVATION ET LA CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES** ».

ARTICLE 3 Une subvention sera versée pour toute rénovation de résidence lorsque l'évaluation foncière imposable de ladite résidence aura été majorée d'au moins 10 000 \$ après la fin des travaux. Toute nouvelle construction résidentielle à l'intérieur du périmètre établi dans ce règlement pourra bénéficier d'une subvention en fonction de l'article 85.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* selon les modalités suivantes :

- Pour les exercices 2013 et 2014, ce montant est au plus égal à la différence entre le montant des taxes foncières qui serait dû si l'évaluation de l'immeuble n'avait pas été modifiée et le montant des taxes qui est effectivement dû;
- Pour l'exercice 2015, ce montant est au plus égal à 50 % de la différence entre le montant des taxes foncières qui serait dû si l'évaluation de l'immeuble n'avait pas été modifiée et le montant des taxes qui est effectivement dû;
- Le total de la subvention ne devra pas excéder mille cinq cent dollars (1 500\$) pour toute rénovation ou nouvelle construction.

ARTICLE 4 Cette subvention pourra être versée pour toute rénovation ou nouvelle construction commencée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013.

ARTICLE 5 Le présent règlement abroge et remplace le règlement numéro 377-2012;

ARTICLE 6 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Luc Caron
Maire

Josée Godbout
Dir. générale et sec.trés.

9.1 Lac-des-Plaines/Demande d'utilisation du territoire public-Lot 51-P

082-05-2013

Lac-des-Plaines/Demande d'utilisation du territoire public-Lot 51-P, Bloc A, canton Fournier.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots 50-2 et 51-1, Bloc A, canton Fournier désirent faire l'achat d'une propriété adjacente à la leur appartenant au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune soit le lot 51-P Bloc A, canton Fournier;

CONSIDÉRANT QUE cet achat n'a pas pour but de demander un permis de construction d'une résidence malgré le fait que ce terrain n'a pas les dimensions nécessaires pour toute construction que ce soit;

CONSIDÉRANT QU'une résolution d'appui du conseil municipal est nécessaire pour que leur demande soit recevable auprès du Ministère;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

QUE cette demande ne contrevient pas aux règlements municipaux;

QUE les membres du conseil n'ont aucune contrainte face à leur projet d'achat sauf celle de renoncer à toute construction que ce soit sur cette partie de lot.

9.2 Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2013-2014

083-05-2013

Commission scolaire de la Côte-du-Sud/Transport du midi/Contribution 2013-2014.

CONSIDÉRANT QU'une aide financière de 2 500 \$ a été consentie par la Municipalité pour diminuer les frais exigés aux parents pour le transport scolaire du midi pour l'année 2012-2013;

CONSIDÉRANT la demande de Madame Dianne Robitaille, directrice de l'École Aubert-de-Gaspé et de Saint-Cyrille-de-Lessard à savoir si la Municipalité a l'intention de maintenir cette mesure pour 2013-2014;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

QUE la même aide financière soit versée pour le transport scolaire du midi pour l'année scolaire 2013-2014.

QUE le versement de cette subvention se fera vers la fin du mois d'août 2013.

9.3 Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2013-2014

084-05-2013

Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2013-2014/Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2013.

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique *Tu es formidable! Le sais-tu?* Afin de reconnaître la valeur humaine de chaque personne et de promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de protection de la bonne santé mentale.

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils leur permettant de reconnaître leur propre valeur et celle des gens qui les entourent
- En lisant la proclamation, la signant et en la retournant à l'ACSM-CA;

Par conséquent, je LUC CARON, maire, et les conseillers proclament unanimement, par la présente, la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître la valeur de chacune et chacun en prenant le temps de voir en quoi ils sont *Formidables*.

9.4 Fondation des services de santé MRC L'Islet/Tournoi de golf/Aide financière

085-05-2013

Fondation des services de santé MRC L'Islet/Tournoi de golf/Aide financière.

CONSIDÉRANT la demande de sollicitation d'une aide financière de la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet qui servira à amasser des fonds afin d'acquérir des équipements médicaux;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

DE remettre une somme de 300\$ à la Fondation afin de contribuer et d'encourager le système de santé local.

9.5 Naissance/Martin Bois & Nadia Chouinard

086-05-2013

Naissance/Martin Bois & Nadia Chouinard.

CONSIDÉRANT QUE Nadia Chouinard et Martin Bois du 360, Route 285 à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur fils, Julien, né le 16 mars 2013;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Réal Beaulieu

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

9.6 CPTAQ/Demande/L-78-80-81-P,Rg1,C14

087-05-2013

Commission de Protection du territoire agricole du Québec(CPTAQ)/Demande/L-78-80-81-P,Rg1,C14.

CONSIDÉRANT la présentation d'une demande auprès de la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du propriétaire des lots 78-80-81-P, Rang 1 du canton St-Cyrille dans la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit fournir avec cette demande une résolution pour la conformité de cette dernière aux dispositions de son règlement de zonage;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu :

QU'en vertu de l'article 6.7.2.1 du Règlement de zonage numéro 238 de la municipalité, cette demande ne contrevient pas au règlement de zonage étant donné qu'il est permis comme usage principal l'établissement d'une résidence mais **toutefois** il faudra que ce dernier ait l'autorisation de la C.P.T.A.Q.

QUE ces lots font partie d'un îlot déstructuré tel qu'il appert de la décision numéro 372876 rendue par la CPTAQ en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* dont copie est annexée à la présente.

9.7 Naissance/Jasmin Lapierre & Isabelle Léger

088-05-2013

Naissance/Jasmin Lapierre & Isabelle Léger

CONSIDÉRANT QU'Isabelle Léger et Jasmin Lapierre du 81, chemin Lessard Ouest à Saint-Cyrille-de-Lessard demandent l'aide financière de deux cents dollars (200 \$) pour la naissance de leur fille, Anaïs, née le 25 avril 2013;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la subvention de naissance au montant de deux cents dollars (200\$).

10. Varia

10.1 Nuisance/Règlement 242/Chemin Lessard Ouest

089-05-2013

Nuisance/Règlement #242/Chemin Lessard Ouest/L-88-P.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Réal Beaulieu

Et unanimement résolu :

D'envoyer un premier avis au propriétaire du lot en titre afin de se conformer à la réglementation municipale sur les nuisances.

11. Comptes payés et à payer

11.1 Acceptation

090-05-2013

Acceptation des comptes

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 6 mai 2013 au montant total de 163 088.55 \$.

QUE ces listes de comptes sont disponibles pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

12. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

13. Levée de la séance.

091-05-2013

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Roger Lapierre que la séance soit levée. Il est 21h05.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière